

Monsieur le Préfet,

Madame l'Inspectrice d'académie,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce conseil est réuni ce jour pour évoquer les nouvelles organisations du temps scolaire. A ce propos, l'UNSA Education tient à rappeler son attachement à la semaine de 4,5 jours, notamment pour les classes élémentaires. Nous appuyant sur les mandats construits et votés par nos syndiqués, nous avons toujours défendu l'organisation pédagogique qui nous paraissait la plus pertinente pour les élèves. Pour autant, nous avons toujours fait le choix, en syndicat représentatif de tous les collègues, d'aider toutes les écoles dans le respect de leurs décisions. C'est à ce titre que nous tenons à exprimer notre colère sur deux points. Nous n'acceptons pas que des organisations du temps scolaire, réfléchies par tous les acteurs de terrain pendant plusieurs mois soient remises en cause par des considérations financières liées au transport scolaire. Empêcher des retours à quatre jours alors qu'ils ont été demandés par des conseils d'école et des conseils municipaux au motif que le transport scolaire ne peut pas adapter son passage aux nouveaux horaires nous semble inadmissible et irrespectueux de l'expertise des acteurs de terrain.

Par ailleurs, nous ne sommes pas satisfaits de l'attitude de la mairie de Limoges. En communiquant par voix de presse, les nouveaux horaires et le retour à 4 jours alors même que tous les conseils d'école ne s'étaient pas prononcés, en insistant par la distribution aux parents d'élèves de documents comportant des informations qui n'ont pas été validées par l'instance qu'est le CDEN, la mairie de Limoges bafoue notre conseil. Nous condamnons donc la méthode et attendons une réaction des services de la Préfecture. Par ailleurs, les horaires proposés par cette municipalité qui accueille un tiers des élèves de notre département doivent aussi nous interroger. C'est une pause méridienne de 2h15 qui est proposée à nos enfants de 3 à 11 ans. Une pause méridienne aussi longue aura des incidences sur la sieste tardive des petits et sur l'excitation réelle et improductive des plus grands pour une après-midi de travail qui sera complexe. Il aurait été préférable d'acter des matinées de travail plus longues et des après-midis plus allégés. Pour cela, il aurait fallu consulter réellement les enseignants sur les horaires souhaités. L'enquête du début d'année scolaire ne permettait pas cela. Nous le déplorons.

Concernant la question des moyens, nous saluons les efforts faits par Mme l'Inspectrice d'académie pour ouvrir cinq nouvelles classes et nous regrettons la fermeture d'une classe à la maternelle Berland. Cependant, nous n'oublions pas les nombreuses fermetures de février et nous faisons le constat que d'autres écoles auraient besoin d'une ouverture de classe pour pouvoir mieux

fonctionner. Il n'est jamais inutile de rappeler que la Haute-Vienne reste un département sinistré en termes d'encadrement dans le 1er degré. Ce sont toujours 60 postes qui manquent pour revenir dans la moyenne nationale, moyenne dont nous nous éloignons. La situation très dégradée d'un remplacement en quasi-rupture en est un des symptômes les plus flagrants. L'absence de RASED, le manque de psychologues scolaires, la diminution de l'offre de formation continue sont des réalités trop prégnantes de notre département. En outre, si la démographie baisse, de l'ordre d'un élève par école, les besoins de nos élèves augmentent considérablement. Notre société tend à accroître les inégalités et l'école ne peut à elle seule y remédier. Les enseignants sont trop souvent confrontés à des problématiques qui ne relèvent pas de leur champ de compétence. Ils ne sont pas des assistants sociaux, ni des éducateurs, ni des pédopsychiatres, ni encore des orthophonistes. Or, ce sont bien à des difficultés de ce type que notre école républicaine est confrontée. Il y a donc lieu que l'Etat réponde à ces besoins en investissant massivement dans l'école mais aussi dans le social, dans la santé, dans la culture. C'est bien à une réflexion globale que nous appelons. Nos territoires présentent des facettes multiples, ruraux, urbains, quartiers défavorisés. Pour apporter des réponses concrètes, utiles, il y a lieu de remettre de la proximité, du lien humain et de ne pas distancier toujours plus les centres de décisions, les services publics des citoyennes et citoyens. Nous touchons bien ici à une des craintes légitimes que nous évoquons quand nous nous opposons au projet de disparition de l'académie de Limoges. Nous avons récemment rencontré le Recteur de Bordeaux, M Dugrip, co-auteur du rapport Veil. Alors que son rapport réorganise les services de l'Education nationale en éloignant toujours plus nos collègues, les parents d'élèves des centres de décision, il nie clairement la proximité dont nous avons besoin pour apporter un service de qualité. Bordeaux n'a pas besoin d'avaler l'académie de Limoges pour assurer son développement. En revanche, Limoges a besoin de son académie et d'un interlocuteur de niveau recteur pour poursuivre son développement. Ne sous-estimons pas les conséquences d'une disparition de notre académie tant pour nos élèves que pour nos concitoyennes et concitoyens. Nous parlons d'un enjeu vital pour notre territoire. Nous vous interpellons donc, Monsieur le Préfet pour défendre Limoges et la Haute-Vienne et éviter la disparition de notre académie.

Vive l'école publique !

Motion : Les membres du CDEN de Haute-Vienne s'opposent à la disparition de l'académie de Limoges.